

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. 12 fr.
Six mois. 23 »
Un an. 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. 14 r.
Six mois. 27 »
Un an. 51 »

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chausées; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 7 MARS 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

M. de Meaux, qui a repris devant l'Assemblée la discussion sur l'Internationale, a répondu au discours de M. Tolain. L'orateur a déclaré tout d'abord qu'il se préoccupait, lui aussi, de la condition des classes ouvrières, mais il comprend autrement que M. Tolain, l'amélioration de leur sort. Selon M. Tolain, la force des choses et des transformations inévitables ont augmenté les bénéfices du capital beaucoup plus que ceux du salaire. M. de Meaux croit cette idée erronée; il n'en veut d'autre preuve que ce fait indiqué par l'honorable M. Tolain lui-même, l'extension de la grande industrie. D'où vient cela? C'est qu'il a fallu diminuer les frais généraux, sans qu'il y ait rémunération du capital serait insuffisante. Examinant l'état des diverses industries, l'orateur dit que la production de la houille a augmenté de 1864 à 1870; la main d'œuvre s'est accrue en même temps. Il se peut que la légitime ambition de l'ouvrier, de devenir patron, rencontre plus de difficultés qu'autrefois pour se satisfaire. De là est né le besoin d'association, mais ce besoin légitime et juste, l'Internationale est venue l'égarer et le corrompre.

L'argumentation développée par M. de Meaux sur ce thème a obtenu la vive approbation des Centres et de la Droite.

Avant de reprendre ce débat, l'Assemblée a renvoyé à trois mois une interpellation de M. du Temple, sur les affaires de Rome, puis a fixé à samedi en huit l'examen des pétitions sur le pouvoir temporel du Pape.

Le bruit a couru que les négociateurs français et anglais ne pouvaient s'entendre au sujet des inondations douanières mises en délibération, à Londres, ce qui rendrait inévitable la dénonciation du traité de commerce. Ces rumeurs semblent prématurées, mais il n'est pas positif que les difficultés sont loin d'être aplanies. Une dépêche nous apprend, en effet, que dans la séance du 5, de la chambre des Communes, lord Enfield a déclaré au nom du gouvernement de la reine, que lord Lyons avait réclamé à Versailles contre les droits d'entrée imposés récemment en vertu de la loi sur la marine marchande. La réclamation formulée par lord Lyons est basée sur la lettre et l'esprit du traité de commerce de 1860. Lord Enfield ajoute que le gouvernement britannique a demandé une prompt réponse.

La chambre des représentants belges à l'occasion du budget du ministère des affaires étrangères a engagé une discussion sur la question du maintien d'un ministre auprès du Pape. Le gouvernement croit ce maintien nécessaire pour défendre les intérêts moraux et religieux de la majorité de la population belge.

Le Manchester Guardian du 4 mars, publie le télégramme suivant, que lui a envoyé son correspondant de Paris :

Paris, dimanche. — Une députation d'Anglais s'est présentée ce matin chez M. Thiers pour demander l'abolition des passeports, afin de faciliter les voyages internationaux, et l'appui du gouvernement français pour améliorer les ports de mer et pour établir un tunnel sous la Manche.

M. Thiers reçut la députation de la manière la plus gracieuse et répondit à tout. Il dit que les passeports n'étaient que le résultat d'une nécessité qui avait obligé de recourir à des mesures momentanées, principalement à cause des communistes et des agents bonapartistes résidant à l'Angleterre, mais que ces mesures cesseraient aussitôt que ce serait possible.

M. Thiers s'est également déclaré partisan du service par le mont Cenis, il a autorisé la députation à voir, de sa part, les directeurs des chemins de fer français, et de prendre des arrangements entre l'Angleterre, la France et l'Italie.

M. Thiers pense qu'un tunnel sous la Manche est tout aussi possible qu'un tunnel sous le mont Cenis; mais il a ajouté que la France ne pourra consacrer aucun capital à ce travail. Toutes les facilités et tous les encouragements seront accordés aux capitalistes anglais.

La députation s'est retirée très satisfaite.

Lettre de Paris

Paris, 6 mars 1872.

On raconte que, dans le conseil d'hier matin, M. Thiers s'était décidé à ne pas accepter la démission de M. Pouyer-Quertier, mais cette résolution ayant été connue des députés de la gauche, ils auraient fait une demande auprès du président, afin d'obtenir l'éloignement de M. Pouyer-Quertier. M. Thiers, persistant à menager cette fraction de l'Assemblée, a cédé.

Des explications semblent nécessaires devant l'Assemblée.

Les nouvelles d'Espagne sont de moins en moins rassurantes pour le trône du fils de Victor-Emmanuel; de plus, les caisses sont vides et la banqueroute paraît devoir être prochaine.

Puisque, dans les réunions parlementaires, l'opportunité d'établir un gouvernement définitif est à l'ordre du jour, il faut travailler à détruire les préjugés qui survivent encore contre la monarchie.

La France faite par ses rois, tel est le titre d'une œuvre nouvelle que fait paraître la maison Pamier, qui se distingue par le bon esprit, le zèle et l'intelligence de ses publications. La France faite par ses rois est une magnifique lithochrome dont les teintes adoucies du fond font détacher avec vigueur le portrait de Henri V sur l'ensemble de la composition.

Un ruban bleu de France réunit au médaillon principal les portraits de Louis IX le saint roi; de Henri IV, le roi populaire; de Louis XIV, le roi de gloire, et de Louis XVIII, le premier roi qui ait fondé le gouvernement constitutionnel dans notre pays. Au dessous du portrait du prince, l'écu de France se détache en azur sur un faisceau de drapeaux blancs et sur des branches d'olivier. Au bas de la composition, deux trophées de drapeaux blancs encadrent une carte de la France, nuancée de teintes délicates, et nous montre que c'est à l'ombre de ces glorieux étendards que la France a été formée par nos rois. Diverses inscriptions complètent le sens de cette belle et patriotique œuvre.

Adresser les demandes à R. Pamier, éditeur, 3, rue du Vieux Colombier. Edition de propagande, grand format; en couleur 30 fr. le cent, 4 fr. les 17 exemplaires. Ajouter 30 centimes par fraction de 25 exemplaires pour recevoir franco. Edition d'artiste sur teinte rehaussée de blanc; édition en noir, 2 fr. 40 l'exemplaire franco. — 19 fr. les 13/12 exemplaires, franco.

Il a été tiré pour amateurs 510 exemplaires numérotés de l'édition d'artiste, à 5 fr. 60 l'exemplaire. C'est un bel ornement pour un salon de ville ou de campagne.

De Saint-Chéron.

Informations-Nouvelles

M. Casimir Périer a eu hier, matin, une longue entrevue avec M. Thiers.

Plusieurs journaux parlent de M. Benoist-Azy pour la succession de M. Pouyer-Quertier. D'autres disent que le successeur du ministre des finances ne sera pas nommé avant un mois.

Le Bien public, où nous nous plaignions à chercher un reflet de la lumière qui se joue dans les cheveux argentés de M. Thiers, publie l'oraison funèbre de M. Pouyer-Quertier. Il dit de lui : C'était un bon ministre des finances. Alors, pourquoi le laisser partir? Je vous réponds que si M. Dufaure rendait son portefeuille, personne ne dirait de lui : C'était un bon ministre de la justice.

M. Pouyer-Quertier a reçu, nous assure-t-on, une longue lettre dans laquelle M. Janvier de la Motte le remercie de sa courageuse déposition.

La lettre, nous dit-on, se termine par la phrase suivante, ou à peu près :

« Vous avez été franc à un moment où la franchise pouvait vous être, sinon dangereuse, du moins préjudiciable. Croyez bien, monsieur le ministre, que je vous en conserverai une reconnaissance éternelle, et quelle que soit l'issue de mon procès. »

On voit que cette lettre a été écrite par l'ex-préfet de l'Eure, avant son acquittement.

On nous apprend, dit la Liberté, que M. Wittersheim doit imprimer une édition populaire de l'enquête du 4 mars.

On parle, dit l'Union, d'appeler devant la commission de révision des grades les officiers qui ont violé leur parole au moment de la guerre. La commission chargée de l'examen de leur conduite ayant manqué d'uniformité.

M. Ledru-Rollin vient d'arriver à Paris.

M. le préfet de l'Hérault vient de casser deux délibérations du Conseil municipal de Montpellier, relatives aux écoles communales de cette ville.

On annonce pour le 15 mars, l'apparition à Clermont d'une nouvelle feuille intitulée : l'Ami de l'Ordre.

On annonce comme devant paraître prochainement un nouveau journal radical ayant pour titre le Journal du peuple.

Le Times d'hier appelle notre gouvernement le gouvernement de la corde raide, « the tight-rope government. »

Connait-on la forme consulaire des invitations aux dîners de M. Thiers?

C'est le télégraphe qui est chargé de cette besogne.

« M. X... est prié à dîner le... à l'hôtel de la présidence. »

Réponse par le télégraphe. »

Une curieuse note dans le volume de l'enquête sur l'insurrection du 18 mars.

A l'un des conseils de guerre qui précédèrent le combat de Buzenval, un général discutait un plan d'attaque, lorsqu'un membre du gouvernement s'écria :

— Général, ce n'est pas cela; il faut que la garde nationale fasse une grande sortie.

Le général lui répondit :

— La garde nationale n'est pas organisée pour livrer un combat en rase campagne.

— Cela ne fait rien, général, répliqua le membre du gouvernement : l'opinion publique ne s'apaisera que quand il y aura dix mille gardes nationaux par terre.

Le général Ducrot dit alors :

— Si le but est de faire tuer dix mille gardes nationaux, vous pouvez chercher un autre commandant en chef. Mais laissez-moi vous dire que ce n'est pas si facile que vous le pensez de faire tuer dix mille gardes nationaux.

On vient de procéder au travail de recensement des principales bibliothèques de Paris, pour s'assurer si le dépôt des livres et des manuscrits est resté intact sous la période communale. On a constaté qu'à part la bibliothèque du Louvre, qui a été complètement détruite (elle se compose de 90,000 volumes), et quelques livres de la fameuse collection de la cour de cassation, tous ces trésors ont échappé aux atteintes des gens de la Commune. La Bibliothèque Nationale possède ses 1,800,000 volumes; celle de Ste-Geneviève, ses 110,000 volumes; la Mazarine, ses 150,000 volumes; celle de l' Arsenal, de

230,000, et la bibliothèque de la Sorbonne, ses 10,000 volumes. Les manuscrits et les œuvres d'art que renferment ces diverses collections, ont été toutes respectées.

Le 18 mars, aura lieu à Londres un banquet communal, en l'honneur du sanglant anniversaire de l'insurrection.

Banquet essentiellement démocratique, du reste, car la cotisation est fixée à deux shillings pas tête.

C'est au restaurant français de l'Etoile que se réuniront les convives.

Le citoyen Theisz, doyen d'âge, présidera ces agapes au pétrole.

Inutile de dire si on portera des toasts à la santé de M. Thiers et de la commission des grâces.

Les spectres ensanglantés des généraux Clément Thomas et Lecomte devraient bien venir, avec leurs uniformes troués, s'asseoir à cette table, comme Banquo à celle de Macbeth.

On a signalé au Courrier de Genève plusieurs faits détestables qui attestent combien la sûreté publique laisse à désirer dans cette ville. Le premier est un acte de violence brutale, dont un frère de la doctrine chrétienne a été victime à Plaiupalais. Il accompagnait quelques enfants sortant des écoles, lorsqu'un inconnu descendit de la voiture du tramway de Carouge et se précipita sur lui pour lui porter un coup violent.

Cela se passait au grand jour, en présence de tous les voyageurs du tramway.

Le coupable a pu s'en aller paisiblement du côté de l'hôpital, et nous n'avons pas entendu dire que la police l'ait arrêté.

Le second fait est un acte de même violence, dont un prêtre a été victime à Rive. Il se disposait à prendre place dans une voiture publique qui était sur son départ, lorsque un homme de la rue se précipita sur lui, et d'un coup violent, le renversa à terre.

On nous a dit que le coupable était saisi.

Le troisième fait est toujours du même genre. C'est un soldat de garnison de Saint-Julien qui, l'autre dimanche, a été jeté dans l'Arve sous le pont de Carouge par quatre inconnus, et qui aurait péri infailliblement, si ses cris de détresse ne lui avaient ménagé de prompts secours.

Et voilà ce qui se passe dans le foyer des lumières protestantes et communales!

Les représentations du ténor Michot, à Marseille, ont donné lieu, au Grand-Théâtre, à des scènes de plus violentes et des plus regrettables. Une bande de communards a essayé de faire une ovation à cet artiste, non pour son talent, mais pour ses tristes antécédents politiques. Les spectateurs honnêtes ont protesté énergiquement; il y a même eu, paraît-il, collision. La police a-t-elle fait son devoir? Une lettre, adressée à la Décentralisation, affirme le contraire. Nous y lisons, en effet, ces lignes qui il suffit de signaler à l'honorable et énergique général Espivent de la Villeboisnet :

« A l'heure où je vous écris ces lignes, Marseille a eu la honte de voir ceux qui manifestaient pour l'ordre chassés du théâtre, et les ennemis de l'ordre, les fauteurs de troubles et d'anarchie, respectés. »

couonnées, s'appretait à y mêler les épines de la médisance.

Or, M. Durousseau voulait bien dominer et même opprimer un peu son gendre; il voulait bien que Sylvie fût une femme à la mode, que George restât le plus humble satellite de cette éblouissante planète; qu'Edgard, cavalier accompli, placé en présence de M. de Prasly, pauvre campagnard l'écrasât de sa supériorité; il voulait, en un mot, que son argent, son luxe, son esprit, ses façons princières, tinssent constamment en échec cet écusson déshérité qu'il avait eu le caprice de relever de ces ruines. Mais il ne voulait pas que les choses allassent trop loin, que sa fille fût compromise, que sa réputation payât les frais de ses triomphes, et que les mauvaises langues pussent s'égarer aux dépens d'un nom qui était devenu le sien. Peut-être me direz-vous qu'il y avait dans tout cela quelque peu de contradiction et d'inconscience; je vous répondrai que, si l'on ne trouvait plus de contradiction dans le cœur de l'homme, c'est que la nature humaine aurait changé, ce qui ne serait pas un bien grand malheur, et qu'on ne pourrait plus faire de roman, ce qui serait encore un malheur bien moindre.

La suite au prochain numéro

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 8 MARS 1872

— 15 —

L'ENVERS DE LA COMÉDIE

Première Partie

XII.

(Suite)

Le reste du voyage fut donc triste, taciturne et rempli de ces anxiétés vagues qui naissent des situations compliquées; rien ne s'y ressentait de ces chaudes émotions du point du départ; Sylvie, blottie dans le fond de la voiture, se laissait aller au courant de ses rêveries. Elle ne haïssait pas la marquise; pourtant il lui était impossible de se dissimuler que George, livré à lui-même, lui appartiendrait; elle songeait à cette influence bizarre et lointaine qui, au moment où elle avait cru tout regagner, menaçait de nouveau de lui faire tout perdre.

Tantôt elle se sentait saisie d'une sourde colère contre cette femme qui, sans le vouloir et le sans le savoir, par le seul effet de sa position et des circonstances, lui disputait son bien, l'amour et la confiance de George; contre George

qui, pensait-elle, aurait dû la trouver assez belle, assez séduisante pour faire passer son amour avant tout le reste. Tantôt, sa généreuse nature reprenant le dessus, elle enveloppait dans une égale et sympathique pitié cette mère et ce fils qui trouvaient dans leur mutuelle tendresse un élément de souffrance; cette mère issue d'un sang illustre, qui n'avait connu aucun des sourires de la vie; ce fils qu'elle ne pouvait plus désormais regarder comme indifférent ou insensible, et qui se croyait forcé de lui refermer son cœur pendant ces journées de tête-à-tête qui auraient pu le lui rouvrir pour toujours.

Puis, par une pente naturelle, elle songeait à ce que George avait dû souffrir pendant ces deux mois, et surtout pendant cette dernière nuit. Alors elle mettait à s'accuser autant de noble ardeur qu'à la plaindre; elle se sentait près de pleurer; elle eût voulu reprendre sa main, le prier de pleurer avec elle, faire passer dans son âme, non plus cet amour dont il se fut effrayé peut-être, mais cet attendrissement sans bornes, qui eût pu leur servir encore d'interprète et de lien. Mais à mesure qu'on approchait de Prasly, George semblait se concentrer de plus en plus dans son anxiété filiale. Chaque heure, chaque lieu amenait sur son visage une pâleur plus morne, dans sa voix un frémissement plus convulsif. Lorsqu'on ne fut qu'à une petite distance de Prasly, et que l'on aperçut de la route la massive silhouette du château se dé-

tachant en noir à l'horizon, George y fixa un regard dont rien ne saurait rendre l'expression navrante, étendit de ce côté, comme un suppliant, ses bras et ses mains jointes, puis se rejeta dans la voiture avec un cri d'effroi, d'amour et de prière qui trahissait le désordre de son âme, et pénétra comme un frisson de fièvre jusqu'au fond du cœur de Sylvie : Mon Dieu! mon Dieu! prends ma vie! prends mon bonheur! et qu'elle vive! murmura-t-il trop bas pour que sa femme pût l'entendre. — Et cependant elle l'entendit.

Peut-être si, en cet instant, par un de ces mouvements ou de ces mots auxquels rien ne ré-iste, Sylvie se fût emparée de son angoisse et l'eût faite sienne en la partageant; si elle eût su persuader à cette âme filiale qu'elle frémissait de la même crainte, qu'elle répétait la même prière, que tout, dans cette anxiété dévorante, les réunissait au lieu de les séparer, peut-être eût-elle assuré son empire d'une façon plus solide et plus durable que par toutes les séductions de sa beauté et de son amour. Elle ne l'osa pas, ou ne le voulut pas. Soit que son orgueil craignit d'être repoussé, soit que sa franchise se refusât à l'idée de feindre ou d'exagérer un sentiment qu'elle n'éprouvait point, elle se contenta de respecter le trouble douloureux de George, et de l'engager, d'un air triste et doux, à s'armer de courage.

Quelques instants après, le château s'arrêtait devant la porte de la cour.

X. Après le bal de la duchesse de Birague, M. Durousseau était rentré chez lui, vers quatre heures du matin, sans se douter le moins du monde de l'enlèvement de sa fille par son gendre. Leur appartement étant à un autre étage que le sien, Annette et François, avertis par le valet de chambre de Mme de Birague, avaient pu faire tous les préparatifs du départ à l'insu du reste de la maison, et d'ailleurs les domestiques du millionnaire, respectueux et muets comme s'ils servaient un duc, se seraient bien gardés de lui souffler un mot de ce qu'il était censé savoir mieux que personne.

Il se leva fort paisiblement dans la matinée, et se remémora les événements de la nuit avec une satisfaction orgueilleuse qui n'était cependant pas sans quelque mélange. Il avait gagné au whist cinq ou six cents louis, entendu dire autour de lui que sa fille était la plus belle personne du bal, et assisté de loin aux succès de son beau neveu; mais un léger nuage troublait ces félicités.

M. Durousseau n'était ni sourd, ni aveugle, et les empressements presque compromettants d'Edgard auprès de Sylvie n'avaient pu lui échapper. Aurait-il eu d'ailleurs envie de fermer les yeux ou les oreilles, bon nombre de chuchotements et de sourires qu'il avait surpris au passage lui prouvaient que ce brillant salon, en distribuant à son neveu et à sa fille des plus élégantes